Bureau du Conseil privé

Rapport sur les résultats ministériels 2025-26

Le très honorable Mark Carney,
Premier ministre du Canada

Michael Sabia,
Greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet

Rapport sur les résultats ministériels 2025-26

Sauf avis contraire, le contenu du présent document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission écrite du Bureau de Conseil privé.

Pour plus de renseignements :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, pièce 1000
Ottawa (ON) Canada K1A 0A3
info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026.

This publication is also available in English:
2025-26 Departmental Results Report

ISSN : 2560-9602
Numéro au catalogue CP1-18F-PDF

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 du Bureau du Conseil privé

Table des matières

- En un coup d'œil
- Message du premier ministre
- Résultats : nos réalisations
  - Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet
  - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
  - Dépenses
  - Financement
  - Faits saillants des états financiers
  - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles du Bureau du Conseil privé (BCP) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu'avec la raison d'être, le mandat et le rôle du BCP.

Principales priorités

Le BCP a cerné les principales priorités suivantes pour 2025-2026 :

- Fournir des conseils impartiaux au premier ministre, aux ministres du portefeuille, au Cabinet ainsi qu'à ses comités sur des questions d'envergure nationale et internationale

- Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement
- Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique
- Soutenir le leadership et le renouvellement de la fonction publique

Faits saillants

En 2025-26, le Canada a fait face à de profonds changements économiques et géopolitiques. À la suite des élections générales d'avril 2025, le BCP a appuyé la transition vers un nouveau conseil des ministres et a aidé le gouvernement à agir rapidement et à grande échelle, en fournissant des conseils rigoureux et impartiaux, en soutenant un processus décisionnel discipliné du Cabinet et en coordonnant les actions relatives aux priorités visant à renforcer l'économie et la souveraineté du Canada et à servir la population canadienne. Afin d'appuyer les engagements de réduction des dépenses annoncés dans le budget de 2025, le BCP a commencé la mise en œuvre de l'examen exhaustif des dépenses au cours du dernier trimestre de l'exercice. Conformément aux objectifs de l'examen, le BCP a appuyé le réalignement des ressources vers les priorités fédérales fondamentales, la réduction des chevauchements et des inefficacités, ainsi que les efforts visant à améliorer la productivité et la prestation des services. Les principaux points saillants des initiatives du ministère en 2025-26 sont les suivants :

Bâtir une économie canadienne et accélérer les grands projets

Le BCP a contribué à faire progresser les efforts visant à bâtir une économie canadienne en éliminant les obstacles au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre et en accélérant les grands projets. Parmi les principaux jalons figurent le soutien à l'adoption de la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada* en juin 2025 et l'obtention de l'approbation pancanadienne de l'Accord canadien de reconnaissance mutuelle afin de permettre aux entreprises de vendre plus facilement des biens dans tout le pays.

Le BCP a également appuyé la création du Bureau des grands projets, en créant un point de contact unique pour accélérer l'examen et la prise de décisions du gouvernement fédéral sur les grands projets, ainsi que le lancement de Maisons Canada visant à accélérer la construction de logements abordables.

Protéger la souveraineté, sécurité et les institutions démocratiques au Canada

Le BCP a soutenu les efforts pangouvernementaux visant à protéger la souveraineté du Canada, à renforcer la sécurité nationale et l'intégrité des frontières et à protéger les institutions démocratiques.

Afin de protéger les processus démocratiques du Canada et de mettre en œuvre les principales recommandations de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère, le BCP a assumé de façon permanente la présidence et le secrétariat du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (SITE) le 1er janvier 2026, renforçant ainsi la réponse pangouvernementale aux menaces contre les élections. Le BCP a également mis à jour la Directive du Cabinet sur la réponse coordonnée aux menaces pesant les élections, a mis en œuvre

le tout premier programme de sécurité des candidats lors de la 45e élection générale, a appuyé le dépôt du projet de loi C-25, la *Loi visant à protéger nos élections et nos droits* et a obtenu un investissement de 31,5 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer le Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada.

Le BCP a également conseillé le Cabinet sur le Plan frontalier du Canada et appuyé des projets de loi clés – le projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière* et le projet de loi C-12, *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada* – pour lutter contre le trafic illégal, améliorer l'échange de renseignements et sécuriser les points d'entrée. Le ministère a fourni des conseils stratégiques sur la modernisation du NORAD, les engagements du Canada en matière de dépenses de défense de l'OTAN et la première Stratégie industrielle de défense du pays.

Renforcer et diversifier les partenariats

Le BCP et la négociatrice commerciale en chef ont dirigé les négociations commerciales et économiques entre le Canada et les États-Unis, notamment en ce qui a trait aux tarifs sectoriels et à d'autres questions commerciales bilatérales, tout en préparant l'approche du Canada pour l'examen de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique.

Le ministère a appuyé une initiative historique visant à approfondir le partenariat du Canada avec l'Union européenne (UE), en appuyant le représentant personnel du premier ministre auprès de l'UE pour faire avancer un programme ambitieux axé sur des priorités économiques, stratégiques et de sécurité communes.

Dans le cadre de la diversification des partenariats du Canada à l'étranger, le BCP a appuyé l'engagement international du premier ministre et ses efforts pour approfondir les liens économiques et de sécurité avec des partenaires fiables. Il s'agissait notamment de fournir des évaluations stratégiques sur les crises en Ukraine, en Haïti et au Moyen-Orient et de soutenir la présidence canadienne du G7, y compris le Sommet des dirigeants à Kananaskis.

Améliorer l'abordabilité et renforcer les communautés

Le BCP a fourni des conseils stratégiques et assuré une coordination pour améliorer l'abordabilité, élargir l'accès aux services essentiels et soutenir le logement et l'infrastructure communautaire.

Le ministère a appuyé le déploiement du Régime canadien de soins dentaires pour tous les Canadiens et Canadiennes admissibles âgés de 18 à 64 ans, avec 6,5 millions de membres inscrits en date du 31 mars 2026. Le BCP a également fourni des conseils sur les mesures visant à rendre les logements plus abordables et à accélérer la construction de logements et a soutenu l'élaboration du Fonds pour bâtir des collectivités fortes – un investissement de 51 milliards de dollars sur 10 ans dans les infrastructures résidentielles, sanitaires et communautaires partout au Canada.

Ces résultats ont été atteints grâce aux ressources financières et humaines suivantes :

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 245 562 857 $

- Nombre total d’équivalents temps plein (y compris les services internes) : 1 231

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines du BCP, consultez la section Dépenses et ressources de ce rapport.

Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans sa « responsabilité essentielle » (son principal secteur d’activité).

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

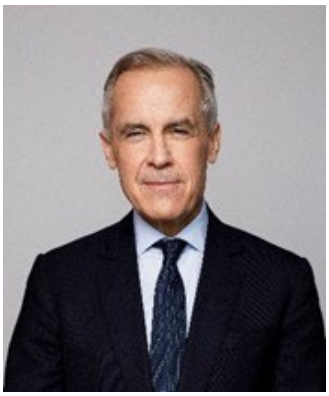
Dépenses réelles 127 431 131 $

Ressources humaines réelles : 705

En 2025-2026, le BCP s’est acquitté de son mandat avec efficacité en fournissant des conseils stratégiques impartiaux, en appuyant la prise de décisions du Cabinet et en faisant progresser le renouvellement de la fonction publique. Il a fourni des conseils stratégiques de haut niveau à l’appui des grandes priorités du gouvernement, notamment les relations entre le Canada et les États-Unis, la diversification des échanges commerciaux, la sécurité nationale, la réalisation de grands projets et la réduction du coût de la vie. À titre de secrétariat du Cabinet, le BCP a assuré une transition harmonieuse à la suite des élections en avril 2025. Il a également modernisé les activités du Cabinet grâce à une nouvelle plateforme numérique, appuyé les travaux du Cabinet, traité les documents du Cabinet et assuré la gestion des décrets et des textes réglementaires. Par ailleurs, le BCP a contribué au renouvellement de la fonction publique à l’échelle du gouvernement en faisant la promotion des valeurs et de l’éthique, en faisant progresser l’équité et l’inclusion, en organisant la première Semaine de l’apprentissage sur l’intelligence artificielle (IA), à laquelle ont participé plus de 28 000 fonctionnaires et en élaborant des approches novatrices en matière de politiques publiques.

Pour en savoir plus sur les activités du BCP liées Servir le premier ministre et son Cabinet, consultez la section « Résultats : nos réalisations » du présent rapport.

Message du premier ministre



Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

J'accueille favorablement le Rapport ministériel sur les résultats 2025-2026 du Bureau du Conseil privé.

Cette année a été marquée par de profonds changements. Le système commercial qui a contribué à stimuler notre prospérité pendant des décennies a été restructuré. Notre souveraineté et notre sécurité ont été mises à l'épreuve, et bon nombre de nos anciens atouts sont devenus des points de vulnérabilité. En tant que pays, nous avons choisi d'appréhender le monde tel qu'il est, et non tel que nous aimerions qu'il soit. Nous avons choisi de bâtir, et de le faire de manière résolue, disciplinée et rapide. Ce faisant, à chaque étape, la fonction publique canadienne a aidé le gouvernement à tenir ses engagements envers les Canadiennes et les Canadiens.

À la suite des élections générales d'avril 2025, les fonctionnaires du Bureau du Conseil privé et de l'ensemble du gouvernement ont appuyé la transition vers un nouveau Conseil des ministres et les priorités énoncées dans la lettre de mandat que j'ai adressée au Cabinet. Ils ont soutenu le bon déroulement de l'ouverture du Parlement durant laquelle Sa Majesté le roi Charles III a prononcé le discours du Trône – un honneur historique à la hauteur de l'importance de notre époque. Au cours des mois qui ont suivi, le Canada a agi à un rythme et une échelle sans précédent depuis des générations. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous avons éliminé les obstacles au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre. Nous avons mis sur pied l'organisme Maisons Canada et le Bureau des grands projets afin d'accélérer la construction de logements abordables et la réalisation de projets d'intérêt national, en établissant des partenariats concrets avec les Autochtones et en générant d'importantes retombées économiques. Nous avons réuni des partenaires internationaux à Kananaskis lors de la présidence canadienne du G7 et avons conclu plus de 20 nouveaux partenariats économiques et de sécurité sur quatre continents. Nous avons également amorcé le plus important renforcement de nos capacités militaires et de sécurité, atteignant l'objectif de 2 % de dépenses de défense fixé par l'OTAN pour la première fois depuis la chute du mur de Berlin.

Le Bureau du Conseil privé a été au cœur de ces efforts – en offrant des conseils rigoureux et impartiaux, en favorisant une prise de décisions consciencieuse de la part du Conseil des ministres, en surveillant notre sécurité nationale et nos institutions démocratiques et en concentrant les ressources publiques là où elles ont les plus grandes retombées. Ce rapport présente ce que fait la fonction publique pour avancer à la vitesse qui s'impose actuellement, s'adapter au monde qui l'entoure et agir dans l'intérêt supérieur des Canadiennes et des Canadiens.

Aucun de nous ne bâtit en partant de zéro. Nous prenons appui sur les fondations posées par nos prédécesseurs, et nous avons le devoir de les élever encore plus haut pour ceux qui nous suivront. Voilà le travail qui nous attend. Nous avons commencé comme nous avons bien l'intention de continuer, et nous n'en sommes qu'au début.

Le très honorable Mark Carney
Premier ministre du Canada

Résultats : nos réalisations

Responsabilité essentielle et services internes

- Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet
- Services internes

Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements non partisans provenant de toute la fonction publique à la suite de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, des services de calendrier et de soutien pour les rencontres du Cabinet et de ses comités, la progression du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête.

Diriger et renouveler la fonction publique afin de conseiller le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme, de favoriser des lieux de travail sains qui promeuvent la diversité et l'inclusion, d'offrir des services et des résultats pour les Canadien et Canadiennes.

Répercussions sur la qualité de vie

Saine gouvernance – Confiance à l'égard des institutions et la représentation au sein des postes de cadres supérieurs

Dans l'exercice de sa responsabilité essentielle de servir le premier ministre et le Cabinet, le BCP fournit des conseils non partisans et des orientations stratégiques au premier ministre et au Cabinet et soutient le processus d'élaboration des politiques et les processus décisionnels du gouvernement. Le BCP promeut une fonction publique efficace, diversifiée, inclusive et innovante en adoptant la transparence et en veillant à ce que les processus décisionnels de l'ensemble de l'administration favorisent la responsabilité et résistent à l'examen public le plus rigoureux.

La responsabilité essentielle du BCP contribue au domaine de la qualité de vie « Saine gouvernance » et plus particulièrement à l'indicateur « Confiance à l'égard des institutions » et « Représentation au sein des postes de cadres supérieurs » en veillant à encourager l'équité et la sécurité et favoriser une culture de l'équité, de la diversité et de l'inclusion parmi les cadres supérieurs.

Prospérité – Prospérité économique

Le BCP contribue également au domaine de la qualité de vie « Prospérité » et plus particulièrement à l'indicateur « Prospérité économique ». Par exemple, il fournit des analyses et des conseils au premier ministre et au Cabinet sur des questions économiques telles que l'abordabilité et le logement ainsi que les investissements directs étrangers qui présentent un risque pour la sécurité nationale.

Environnement – Intégrité écologique et gérance de l'environnement

En soutenant le programme du gouvernement en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, le BCP contribue également à l'avancement du domaine de la qualité de vie « Environnement », et plus particulièrement aux indicateurs « Intégrité écologique et gérance de l'environnement » dans la mesure où ils sont liés à l'engagement du gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que d'améliorer la qualité de l'air.

Société – Perceptions positives de la diversité

Le BCP contribue à faire progresser le domaine de la qualité de vie « Société » et plus particulièrement l'indicateur « Perceptions positives de la diversité ». Reconnaissant la force d'une main-d'œuvre qui représente la diversité du Canada, le BCP fait preuve de leadership en promouvant activement des politiques et des pratiques inclusives, en conseillant le premier ministre et le Cabinet sur les questions liées à l'équité, à l'intersectionnalité et à la réconciliation, ainsi qu'en veillant à ce que les processus décisionnels soient enrichis par un éventail de perspectives qui représentent les diverses régions et populations du Canada.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet.

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à « les priorités du gouvernement sont réalisées » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées

Indicter de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Effectuer un sondage auprès des présidents des comités du Cabinet afin de savoir s'ils se sentent adéquatement soutenus pour les réunions, et s'ils estiment que le temps qu'ils ont passé au sein du comité a été efficacement dédié aux priorités gouvernementales et aux affaires urgentes	Les résultats de 2025-2026 contribueront à établir une cible pour cet indicateur.	Mars 2027	2023-2024 : 88 % 2024-2025 : Aucun sondage n'a été mené au printemps en raison des élections fédérales d'avril 2025. 2025-2026 : Taux de satisfaction de 86 %

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au « Cabinet reçoit des avis de grande qualité » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage des ministres du Cabinet qui indiquent que les MC comprennent une analyse de l'ACS Plus satisfaisante	Taux de réponse supérieur à 50 % des ministres et taux de satisfaction globale à l'égard des services de 80 %.	Mars 2026	2023–2024 : 67 % 2024–2025 : Aucun sondage n'a été mené au printemps en raison des élections fédérales d'avril 2025. 2025–2026 : Taux de satisfaction de 66 %
Pourcentage de ministres du Cabinet qui sont satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	Taux de réponse supérieur à 50 % des ministres et taux de satisfaction globale à l'égard des services de 80 %.	Mars 2026	2023–2024 : 78 % 2024–2025 : Aucun sondage n'a été mené au printemps en raison des élections fédérales d'avril 2025. 2025–2026 : Taux de satisfaction de 76 %

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié au « bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet est assuré pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3 : Le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet est assuré pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Les décrets sont mis à la disposition du public sans délai, conformément à la *Loi sur les textes réglementaires*	A. 95 % des décrets sont publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de 3 jours ouvrables B. 95 % des demandes de renseignements du public sont traitées dans un délai de 3 jours ouvrables	Mars 2026	2023–2024 : ○ Objectif A. 99 % des demandes de renseignements du public ont été traitées dans un délai de trois jours ouvrables ○ Objectif B. Le système de collecte de données et les ressources nécessaires pour mesurer le résultat ont été mis en place au cours de l'exercice 2023-2024. 2024–2025 : ○ Objectif A. 99 % des décrets ont été publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de 3 jours ouvrables ○ Objectif B. 99 % des demandes de renseignements du public ont été traitées dans un délai de 3 jours ouvrables 2025–2026 : ○ Objectif A. 100 % des décrets ont été publiés dans le répertoire Web des décrets du BCP dans un délai de 3 jours ouvrables ○ Objectif B. 95 % des demandes de renseignements du public ont été traitées dans un

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
			délai de 3 jours ouvrables
Pourcentage de documents officiels du Cabinet soumis par les ministères au Bureau du Conseil privé, conformément aux directives pour la rédaction des mémoires au Cabinet	80 %	Mars 2026	2023–2024 : 25 % 2024–2025 : 26 % 2025–2026 : 13 % Le respect des échéances relatives aux présentations au Cabinet peut être influencé par l'évolution des priorités gouvernementales, l'émergence de nouveaux enjeux et la complexité des consultations de grande envergure. De plus, le BCP doit concilier l'acceptation de présentations tardives avec les exigences du calendrier des comités du Cabinet afin d'éviter l'annulation de réunions et la surcharge des ordres du jour.

Le tableau 4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux « priorités relatives au renouvellement de la fonction publique sont réalisées » au cours des trois derniers exercices.

Tableau 4 : Les priorités relatives au renouvellement de la fonction publique sont réalisées

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage des membres du personnel qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	Augmentation	Mars 2026	2023–2024 : Aucune donnée n'est disponible, car le sondage est effectué tous les deux ans. 2024–2025 : 59 % 2025–2026 : Aucune donnée n'est disponible, car le sondage est effectué tous les deux ans.
Pourcentage des membres du personnel qui estiment que leur ministère ou organisme met en œuvre des activités et des pratiques qui favorisent la diversité, l'inclusion et la lutte contre le racisme	Augmentation	Mars 2026	2023–2024 : Aucune donnée n'est disponible, car le sondage est effectué tous les deux ans. 2024–2025 : 76 % 2025–2026 : Aucune donnée n'est disponible, car le sondage est effectué tous les deux ans.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Servir le premier ministre et son Cabinet en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel du BCP pour l'exercice.

Fournir des conseils impartiaux au premier ministre, aux ministres du portefeuille, au Cabinet ainsi qu'à ses comités sur des questions d'envergure nationale et internationale

Établir de nouveaux rapports avec les États-Unis dans les domaines de l'économie et de la sécurité et renforcer la collaboration avec des alliés et des partenaires commerciaux fiables à l'échelle mondiale

- Le BCP a conseillé le premier ministre et le président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne sur les relations bilatérales et multilatérales avec les provinces, les territoires et les municipalités. Cette démarche a contribué à renforcer des relations ouvertes et fondées sur la collaboration afin de faire progresser des priorités communes, notamment la souveraineté, les relations entre le Canada et les États-Unis, la diversification des échanges commerciaux, le commerce intérieur, les grands projets, les infrastructures, l'abordabilité, la sécurité publique, la défense et l'immigration.
- Afin de faire avancer les intérêts canadiens auprès des États-Unis, le BCP a appuyé le premier ministre dans le cadre de ses échanges avec de hauts responsables gouvernementaux ainsi que de sa participation à des forums bilatéraux, multilatéraux et trilatéraux, notamment le Sommet des dirigeants du G7 à Kananaskis, le G20, le forum de la Coopération économique Asie-Pacifique, l'OTAN et les activités liées à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique ainsi que lors de rencontres à Washington, D.C. Le BCP a également appuyé le premier ministre lors de neuf réunions des premiers ministres, au cours desquelles les relations entre le Canada et les États-Unis et la diversification du commerce ont occupé une place importante.
- Le ministère a contribué à assurer la continuité et la stabilité des relations canado-américaines pendant la transition gouvernementale de 2025. Il a ainsi maintenu la dynamique des travaux liés aux priorités communes en matière d'économie, de sécurité et de défense.
- Le BCP a fourni des conseils stratégiques et assuré une coordination pangouvernementale pour faire avancer les grandes priorités communes du Canada et des États-Unis, notamment la sécurité économique, la résilience des chaînes d'approvisionnement, les secteurs stratégiques, la coopération commerciale et sectorielle, ainsi que les enjeux frontaliers et transfrontaliers et les initiatives intégrées en matière de sécurité et de défense, dont la modernisation du NORAD et le renforcement de la résilience et de la compétitivité de l'Amérique du Nord.
- Le ministère également soutenu les priorités canadiennes liées à la sécurité économique, à la stabilité mondiale, à la coordination avec les alliés, à la sécurité énergétique, à la coopération en matière de minéraux critiques, à la défense collective ainsi qu'aux préparatifs en vue de la coordination transfrontalière de la Coupe du monde de la FIFA 2026 et aux retombées économiques connexes.
- Le BCP a appuyé les activités internationales du premier ministre visant à renforcer les relations avec les alliés et les partenaires ainsi qu'à promouvoir la coopération afin de relever les défis mondiaux communs. En 2025-2026, le ministère a appuyé plus de 86 appels du premier ministre, 34 visites à l'étranger, 247 rencontres avec des alliés et des partenaires internationaux, dont des réunions bilatérales, ainsi que 15 visites de dignitaires étrangers au Canada.
- En collaboration avec des partenaires de l'ensemble du gouvernement, le BCP a fourni au premier ministre des analyses stratégiques, des évaluations, et des conseils sur les principaux enjeux internationaux, notamment en Ukraine, en Haïti et au Moyen-Orient. Ces analyses portaient principalement sur les répercussions de ces enjeux sur la sécurité nord-américaine, les chaînes d'approvisionnement, la cohésion entre les alliés et la coopération entre le Canada et les États-Unis.

- Le BCP a appuyé le premier ministre, le Cabinet et les hauts fonctionnaires dans les efforts déployés par le Canada sur la scène internationale en matière de paix et de sécurité, de commerce et d'investissements internationaux, ainsi que de promotion de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit. Le ministère a fourni des conseils stratégiques, des analyses et une coordination pangouvernementale afin d'appuyer la négociation et la mise en œuvre d'importants accords internationaux, notamment des accords de libre-échange avec les Philippines, la Thaïlande, le Mercosur, l'Inde, l'Indonésie et les Émirats arabes unis, ainsi que de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et les Émirats arabes unis, de l'Arrangement préliminaire conjoint portant sur des enjeux économiques et commerciaux bilatéraux entre le Canada et la République populaire de Chine et d'accords sur le transport aérien avec l'Albanie et la Mongolie.

Soutenir l'économie canadienne et éliminer les obstacles au commerce interprovincial

- Le BCP a aidé le premier ministre à établir de solides relations avec l'ensemble des premiers ministres provinciaux et territoriaux grâce à neuf réunions des premiers ministres et à 61 rencontres bilatérales. Bon nombre de ces échanges ont porté sur les grands projets, le commerce intérieur et à d'autres enjeux essentiels au renforcement de la résilience économique du Canada.
- Le ministère a également appuyé le ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne lors de 20 rencontres bilatérales avec les premiers ministres provinciaux et territoriaux ainsi que pour six réunions du Comité du commerce intérieur.
- Le BCP a tenu de vastes consultations auprès d'intervenants de la région de la capitale nationale, de Calgary, de Toronto, de Montréal et d'Halifax afin d'appuyer l'élaboration de la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada* et des règlements connexes. Plus de 100 entreprises et organisations syndicales ont participé aux tables rondes tenues en personne et en mode virtuel. Le BCP a également reçu plus de 90 mémoires sur le portail du commerce intérieur et en réponse à la publication d'un avis d'intention dans la Partie I de la Gazette du Canada.
- Le BCP a fourni des conseils au premier ministre, au ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne ainsi qu'aux comités du Cabinet en ce qui concerne l'avancement des objectifs en matière de commerce intérieur. Les principales mesures prises en 2025-2026 sont les suivantes :
    - La suppression de toutes les exceptions fédérales propres aux parties de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).
    - L'adoption de la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada* (la « Loi ») en juin 2025, dans le cadre du projet de loi C-5, la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne*. La Loi, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2026, élimine les obstacles fédéraux au commerce en supprimant les chevauchements avec des exigences provinciales comparables.
    - L'approbation de l'Accord canadien de reconnaissance mutuelle sur la vente de produits (à l'exception des aliments) par le gouvernement fédéral et l'ensemble des

provinces et des territoires, en novembre 2025, afin de permettre aux entreprises canadiennes de commercialiser plus facilement leurs produits partout au pays.
    - La finalisation d'un protocole d'entente sur le camionnage interprovincial qui permettra aux entreprises de camionnage de s'y retrouver plus facilement dans les exigences règlementaires applicables et de mieux planifier leurs itinéraires interprovinciaux.
    - La conclusion de négociations relatives au chapitre de l'ALEC portant sur les services financiers, entré en vigueur le 30 mars 2026.
    - La poursuite de négociations visant à modifier le chapitre de l'ALEC sur la mobilité de la main-d'œuvre afin de mettre en œuvre une norme de service de 30 jours et de réduire les formalités administratives pour les personnes candidates à la mobilité de la main-d'œuvre.
    - Le lancement du Réseau des commissaires au commerce intérieur, coprésidé par le Canada et le Québec et réunissant le gouvernement fédéral ainsi que les provinces et les territoires, afin de renforcer la coordination et la collaboration dans le cadre de missions commerciales visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à de nouveaux débouchés sur le marché intérieur.
    - La poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par les premiers ministres en janvier 2026, notamment :
        - l'élargissement du champ d'application de la reconnaissance mutuelle au secteur des services d'ici la fin de 2026;
        - l'harmonisation des pratiques pour l'approbation de maisons préfabriquées et de nouveaux matériaux de construction d'ici la fin de 2026;
        - l'adoption de registres numériques pour faciliter la reconnaissance des titres de compétences des gens de métier d'ici le printemps 2027;
        - l'accélération des travaux pour reconnaître les exigences prioritaires en matière de santé et de sécurité dans le secteur de la construction d'ici l'automne 2026;
        - et la collaboration avec les entreprises afin de les aider à obtenir les licences fédérales nécessaires au commerce interprovincial des aliments et à réduire les obstacles au commerce interprovincial dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
- Le BGP a été créé afin de transformer en profondeur les processus réglementaires et décisionnels du Canada. Il simplifie l'examen et le processus d'approbation fédéral afin de permettre la prise de décision pour les projets d'intérêt national. Il sert de point de contact unique et assure un leadership central en ce qui a trait aux grands projets qui sont soumis. Le bureau travaille en collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les partenaires du secteur privé afin de faire progresser les projets plus rapidement et de façon éclairée, tout en respectant les objectifs du Canada en matière de croissance économique, de protection de l'environnement et de réconciliation.
- En collaboration avec Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, le BCP a coordonné le Sommet des Premières Nations sur les grands projets (juillet 2025) et le Sommet des Métis sur les grands projets (août 2025). Il a également appuyé le premier ministre dans son rôle de coprésident du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, qui s'est réuni en juillet 2025 à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, afin de discuter de la *Loi visant à bâtir le Canada* et d'autres priorités communes.

Renforcer et faire progresser les politiques sociales et économiques pour aider les Canadiens et Canadiennes

- Le BCP a continué d'appuyer la mise en œuvre et le renforcement du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il a contribué aux efforts du gouvernement du Canada visant à rendre les services de garde d'enfants plus abordables et plus accessibles aux familles.
- Le ministère a appuyé le premier ministre dans la mise en œuvre des engagements du budget de 2025, qui ont permis de maintenir l'augmentation temporaire de l'aide financières aux étudiants et étudiantes, l'amélioration des opportunités d'emploi et de développement professionnel pour les jeunes et de rendre permanent le Programme national d'alimentation scolaire en l'inscrivant dans la loi.
- Le BCP a appuyé la conception et l'élaboration de la Stratégie de transformation de l'industrie automobile canadienne, qui prévoit des mesures stratégiques à l'intention des travailleurs et des entreprises les plus touchés par les perturbations commerciales. La Stratégie aide les travailleurs à obtenir de nouvelles compétences et les entreprises à moderniser leurs capacités de production afin de diversifier leurs produits. Cela comprend :
    - 3 milliards de dollars au moyen du Fonds de réponse stratégique et jusqu'à 100 millions de dollars au moyen de l'Initiative régionale de réponse tarifaire pour aider l'industrie automobile à s'adapter et à se diversifier;
    - des normes plus rigoureuses en matière d'émissions de gaz à effet de serre afin que les véhicules électriques représentent 75 % des ventes d'ici 2035 et 90 % des ventes d'ici 2040, tout en offrant aux fabricants une plus grande souplesse pour satisfaire aux exigences grâce à diverses technologies;
    - et un programme visant à rendre les véhicules électriques plus abordables, à stimuler le marché intérieur et à développer l'infrastructure de recharge.
- Le BCP a lancé l'initiative Achetez canadien afin de repenser les pratiques d'approvisionnement du gouvernement. Cette initiative contribue à faire du Canada son propre meilleur client grâce à une utilisation accrue d'acier, d'aluminium, de bois d'œuvre et de technologies canadiennes. Les principes de l'initiative Achetez canadien ont été étendus à l'ensemble des ministères et des sociétés d'État et intégrés aux programmes fédéraux de subventions et de contributions.
- Le BCP a fourni des conseils stratégiques et un soutien à l'appui du lancement du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, soit un investissement de 51 milliards de dollars sur dix ans visant à soutenir un large éventail de projets d'infrastructure favorisant la prospérité économique, la construction de logements, le sport, l'éducation, la santé, le transport en commun et l'adaptation aux changements climatiques. Le fonds appuiera la construction d'hôpitaux, de centres de loisirs, d'universités et de collèges, ainsi que d'infrastructures d'aqueduc et de transport collectif essentielles au bon fonctionnement des villes et des municipalités canadiennes. Le financement sera accordé au moyen d'un volet provincial et territorial, d'un volet de prestation directe et d'un volet communautaire.
- Le BCP a joué un rôle d'élaboration, de coordination et de remise en question dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une réponse pangouvernementale aux perturbations commerciales. Ceci comprenait notamment la mobilisation et l'harmonisation des ministères

et organismes, l'appui à l'élaboration de politiques stratégiques à l'intention du premier ministre, l'identification des lacunes et des chevauchements dans les mesures proposées, ainsi que des efforts visant à assurer la cohésion, la spécificité et l'adaptabilité des mesures de soutien sectorielles face à l'évolution des pressions tarifaires. Le BCP a également appuyé la mise en œuvre de mesures d'aide destinée aux principaux secteurs de l'économie canadienne touchées par l'incertitude commerciale, incluant les secteurs de l'acier, de l'aluminium, de la foresterie, agroalimentaire, manufacturier et d'autres secteurs axés sur l'exportation. L'accent a été mis sur la résilience des entreprises, l'accès au financement, la diversification des exportations, la compétition, la productivité et protection des travailleurs canadiens.

- Le ministère a appuyé les travaux menés dans le cadre de la présidence canadienne du G7 afin de favoriser la mise en place de chaînes d'approvisionnement sûres et résilientes en minéraux critiques et la lutte contre la concentration et manipulation du marché. L'Alliance pour la production de minéraux critiques, lancée à Kananaskis, marque une avancée importante dans l'engagement collectif à établir des partenariats visant à accroître la production et à garantir l'approvisionnement.
- Le BCP a fourni des conseils à l'appui du lancement en septembre 2025 de Maisons Canada, une initiative fédérale importante visant à accélérer la construction de logements abordables et de logements hors marché. Grâce à un investissement de 13 milliards de dollars sur cinq ans, le programme tire parti de partenariats avec le secteur privé, les provinces, les municipalités et les communautés autochtones afin d'accroître l'offre de logements, d'améliorer l'abordabilité et de réduire l'itinérance. Les investissements initiaux comprennent le Fonds canadien de protection des loyers de 1,5 milliard de dollars et un milliard de dollars pour les logements de transition et les logements avec services de soutien.
- Depuis octobre 2025, le BCP a fourni des conseils et des analyses à l'appui de 56 nouveaux investissements, partenariats et mesures visant à accélérer et à débloquer des projets de minéraux critiques d'une valeur de 18,5 milliards de dollars au Canada (dépenses en capital).
- Le 18 septembre 2025, le gouvernement Tłegǫ̀hłı̨ Got'ine inc., le gouvernement du Canada (avec l'appui du BCP) et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont signé l'accord définitif sur l'autonomie gouvernementale des Tłegǫ̀hłı̨ Got'ı̨nę.
- Le BCP a fourni des conseils pour soutenir la mise en œuvre du Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Les Canadiens et Canadiennes admissibles âgés de 18 à 64 ans ont pu s'inscrire au RCSD tout au long du mois de mai 2025. Ils ont eu accès aux soins à partir du 1er juin 2025. Le RCSD permet aux participants d'économiser en moyenne 1 000 $ par année. En date du 31 mars 2026, le programme comptait 6,5 millions de personnes participantes.
- Dans le cadre du processus budgétaire de 2025, le BCP a fourni des conseils au premier ministre sur les priorités économiques et budgétaires afin de faire progresser les grandes priorités stratégiques et budgétaires du gouvernement, notamment en ce qui concerne les sept missions du gouvernement.
- Dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses du gouvernement, le BCP a fourni des conseils au premier ministre concernant les décisions visant à réduire les dépenses opérationnelles courantes tout en veillant à réduire les risques pour la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes, ainsi que les répercussions sur la prestation de services à la population canadienne.

- Le BCP a appuyé le dépôt du Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 et a aidé le gouvernement à remplir son engagement à ramener les taux globaux d'immigration à des niveaux viables.
- Le BCP a appuyé le dépôt d'une réforme législative visant à protéger les Canadiens contre les crimes motivés par la haine et l'intimidation, à durcir les lois sur la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine pour les récidivistes et les délinquants violents, et à soutenir les victimes et les survivants de crimes violents.

Améliorer l'état de préparation du Canada en matière de défense et de sécurité nationale

- Le BCP a réuni des hauts fonctionnaires de l'ensemble des communautés du renseignement, de la défense, de l'application de la loi et de la politique étrangère pour faire progresser les objectifs du Canada en matière de sécurité nationale, de politique étrangère et de défense. En outre de soutenir le Conseil de la sécurité nationale, le BCP a offert plus de 100 séances d'information sur le renseignement à de hauts responsables du gouvernement, dont le premier ministre, des ministres et d'autres hauts fonctionnaires.
- Le ministère a continué de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale, à renforcer les capacités souveraines du Canada en matière de renseignement et à coordonner les examens de sécurité nationale des investissements étrangers au titre de la *Loi sur Investissement Canada*.
- Le BCP a coordonné les avis en matière de sécurité et de renseignement destinés aux hauts fonctionnaires et a dirigé des interventions fondées sur le renseignement en réponse aux menaces émergentes. La veille stratégique a notamment porté sur les élections et les grands événements nationaux, dont la Coupe du monde de la FIFA.
- L'organisme a traité 444 cotes et autorisations de sécurité pour des membres du personnel ne relevant ni du BCP ni du Cabinet du premier ministre afin d'accroître l'accès aux séances d'information classifiées et de renforcer la gestion des exigences de sécurité applicables à ce personnel.
- Le ministère a assuré le secrétariat et la coordination des principales instances de gouvernance au niveau des sous-ministres, dont le Comité des sous-ministres sur la coordination opérationnelle (CSCO), le Comité des sous-ministres sur l'évaluation du renseignement (CSMER), le Comité des sous-ministres sur la sécurité nationale (CSMSN) et le Comité des sous-ministres sur la protection (CSMP).
- Le BCP, appuyé par la communauté de pratique des analystes du renseignement (CDPAR), a offert 13 activités d'apprentissage portant sur divers sujets, notamment l'intelligence artificielle, les tendances relatives aux menaces hybrides, les renseignements de sources ouvertes, la désinformation, et les flux financiers illicites. La CDPAR a également organisé le Forum des analystes du renseignement, en collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada, qui a réuni près de 700 personnes participantes. Plus de 53 ministères et organismes ont participé aux activités d'apprentissage de la CDPAR en 2025-2026. De plus, l'Académie canadienne de l'analyse du renseignement a offert 100 cours à plus de 1 100 participants.
- Le BCP a appuyé l'élaboration et la publication de la première Stratégie industrielle de défense du Canada, qui établit une feuille de route visant à soutenir les capacités industrielles canadiennes dans les domaines de la défense et des technologies à double usage, à renforcer

les capacités souveraines et à assurer un approvisionnement stratégique. La Stratégie vise à permettre à l'industrie canadienne de contribuer efficacement à l'état de préparation du Canada en matière de défense, à sa résilience économique et à sa souveraineté.
- Le BCP a fourni des conseils stratégiques et assuré une coordination pangouvernementale pour faire avancer les grandes priorités en matière de défense, notamment le respect des engagements du Canada en matière de dépenses de défense au sein de l'OTAN, le soutien aux principales opérations de l'OTAN et du gouvernement du Canada (UNIFIER et REASSURANCE) ainsi que la mise en œuvre des initiatives prévues dans la Stratégie industrielle de défense.
- Afin de renforcer les partenariats en matière de défense et de renseignement, le BCP a organisé de nombreuses initiatives bilatérales, notamment avec les pays nordiques, la République de Corée et l'Australie et a mené des négociations en vue de conclure un accord général sur la sécurité de l'information avec la France.
- Le BCP a aidé le premier ministre, le Cabinet et les hauts fonctionnaires à donner suite à l'engagement du gouvernement de protéger la souveraineté du Canada et d'assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes en renforçant les Forces armées canadiennes.
- Le BCP a contribué à l'annonce d'un plan global de plus de 40 milliards de dollars, dont plus de 35 milliards de dollars en investissements fédéraux destinés à protéger, à développer et à transformer l'Arctique et le Nord du Canada, ainsi qu'à la réalisation de grands projets totalisant près de 10 milliards de dollars.
- Le ministère a assuré le secrétariat et coordonné les travaux du Comité du Cabinet sur un Canada sûr et souverain, du Conseil de sécurité nationale et d'autres comités du Cabinet. Il a également coordonné l'élaboration des avis destinés au Cabinet et des processus décisionnels connexes et appuyé la préparation des mémoires au Cabinet portant sur les priorités en matière de sécurité nationale, de politique étrangère et de défense, ainsi que sur la coopération internationale en matière de défense.
- Le BCP a fourni des conseils aux comités du Cabinet sur la mise en œuvre du Plan frontalier et a appuyé les activités de planification connexes avec les provinces et les territoires.
- Le ministère a appuyé la présentation du projet de loi C-2 (*Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*) et du projet de loi C-12 (*Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*) afin de faire progresser la mise en œuvre du Plan frontalier.

Soutenir le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement

- À la suite des élections fédérales d'avril 2025, le BCP a conseillé le premier ministre sur la transition gouvernementale, la composition et les rôles du Cabinet, les lettres de mandat et la structure du système des comités du Cabinet.
- Le ministère a dirigé la mise en œuvre des décisions du premier ministre concernant la formation, la composition et les remaniements du Cabinet, notamment en préparant les instruments juridiques nécessaires à l'attribution des responsabilités ministérielles afin de mettre en œuvre le programme du gouvernement de façon efficace et efficiente. Le ministère a également appuyé la visite du Roi au Canada ainsi que le prononcé du discours du Trône de 2025.

- Le BCP a appuyé l'élaboration d'indicateurs et de méthodes de mesure du rendement pour orienter la conception de programmes et la prestation de services ainsi que pour évaluer les répercussions sur le genre, la diversité, l'inclusion, la qualité de vie et le développement durable.
- Une plateforme numérique visant à moderniser la distribution des documents du Cabinet au sein du gouvernement a été lancé par le BCP. Cette plateforme simplifie les processus, tire parti des technologies numériques et facilite l'accès en libre-service aux documents de réunion afin d'accélérer la prise de décision.

Soutien du BCP aux comités du Cabinet en 2025–2026	
273 documents ministériels traités	• Le BCP a fourni 44 documents supplémentaire à l'appui du Cabinet
103 réunions du Cabinet et comités du Cabinet	• 26 réunions du Cabinet • 77 réunions des comités du Cabinet • 3 Forums de planification du Cabinet
960 instruments du gouverneur en conseil et autres instruments	• 839 décrets du gouverneur en conseil • 121 autres instruments

- Entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, 326 nominations par la gouverneure en conseil ont été effectuées. Cela ne comprend pas les nominations de juges ni celles de vérificateurs. De ce nombre, environ 48 % des personnes nommées s'identifiaient comme étant des femmes, 19 % comme étant des membres d'une minorité visible, 5 % comme étant Autochtones et 7 % comme étant des personnes en situation de handicap. Des nominations admissibles, 95 % ont été effectuées au terme d'un processus ouvert et fondé sur les compétences.
- L'organisme a géré l'ordre du jour provisoire du Cabinet et a aidé le premier ministre, le Cabinet et les ministères à veiller à ce que le temps du Cabinet soit utilisé de façon efficace et stratégique. Des services administratifs ont également été fournis au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête, au besoin.
- En 2025-2026, 31 projets de loi ont été déposés à la Chambre des communes et au Sénat, dont 11 qui ont reçu la sanction royale. Pour atteindre ce résultat, le BCP a collaboré avec les ministères afin de faire progresser l'élaboration des politiques, d'appuyer les processus décisionnels gouvernementaux et ceux du Cabinet, de rédiger des projets de loi et de fournir un soutien au gouvernement et aux parlementaires dans le cadre du processus législatif.
- Le BCP a fourni au premier ministre et au Cabinet des analyses, des conseils et un soutien afin de faire progresser les priorités du gouvernement. Il a notamment contribué à l'évaluation des progrès réalisés, au recensement des défis et des possibilités liés à leur mise en œuvre ainsi qu'à la prise de décisions fondées sur des données probantes.
- Le BCP a réaffecté ses ressources pour appuyer les priorités organisationnelles tout en maintenant une prestation de services solide et une efficacité opérationnelle. De plus, il a organisé les réunions du comité du Cabinet sur la transformation du gouvernement, au cours desquelles ont été examinées les propositions liées à l'examen des dépenses.
- Le ministère a assuré la coordination de la mise en œuvre des politiques, de la planification stratégique et de l'avancement des priorités du gouvernement, ainsi que la mobilisation des ministères et des organismes centraux en ce qui concerne les priorités horizontales complexes.
- Le BCP a fourni des conseils sur les mesures nécessaires à la création :

- de Maisons Canada afin d'accélérer la construction de logements;
- du Bureau des grands projets afin d'accélérer la réalisation des projets d'intérêt national;
- de l'Agence de l'investissement pour la défense afin de reconstruire, de réarmer et de réinvestir plus rapidement dans les Forces armées canadiennes;
- et de l'Agence contre les crimes financiers afin d'améliorer les enquêtes sur les crimes financiers graves et complexes.

Assurer la sûreté et la sécurité du Canada et promouvoir un gouvernement équitable, transparent et démocratique

- Le BCP a continué de veiller à la coordination efficace de l'architecture de gouvernance du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement et de fournir en temps opportun des évaluations stratégiques au premier ministre, au Cabinet, aux sous-ministres et au Conseil de sécurité nationale afin de prévoir, d'évaluer et de répondre aux défis de sécurité complexes et changeants.
- Le BCP a renforcé la coordination pangouvernementale des enjeux de sécurité nationale et a permis une réponse fédérale unifiée aux menaces, aux crises et aux difficultés liées à la gestion des urgences, au pays et à l'étranger.
- Le 1er janvier 2026, le ministère a assumé de façon permanente la présidence et le secrétariat du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, mettant mis fin au modèle précédent de présidence tournante. Ce changement renforce la coordination pangouvernementale et permet l'intégration rapide des interventions en matière de renseignement, de politiques et d'opérations. Ces mesures donnent aussi suite aux recommandations formulées dans le cadre de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux.
- Le BCP a contribué à renforcer et à maintenir la sécurité lors des élections fédérales du Canada en appuyant les modifications apportées à la *Loi électorale du Canada* au moyen du projet de loi C-25, *Loi visant à protéger nos élections et nos droits*. Ces modifications donnent suite aux recommandations de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux et du commissaire aux élections fédérales.
- En mettant à jour la Directive du Cabinet sur la réponse coordonnée aux menaces pesant sur les élections, le BCP a renforcé le Plan pour protéger la démocratie canadienne afin que les Canadiens et Canadiennes soient mieux informés des incidents susceptibles de compromettre l'intégrité du processus électoral fédéral.
- Afin de répondre à l'augmentation des menaces d'harcèlement, d'intimidation et de violence physique visant les personnes candidates à la 45e élection générale, le BCP a conçu le tout premier Programme de sécurité des candidats, qui a fourni des mesures de protection personnelle, y compris la protection rapprochée et la sécurité résidentielle, aux personnes candidates de tous les partis.
- Le ministère a obtenu un investissement de 31,5 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer les capacités du Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada à détecter et répondre aux menaces informationnelles étrangères visant les intérêts canadiens.

- Le BCP a fourni des conseils au premier ministre et au gouvernement du Canada sur la confidentialité des délibérations du Cabinet et sur la gouvernance du système de documents du Cabinet.

Soutenir le leadership et le renouvellement de la fonction publique

- Le BCP a contribué à diffuser le message du greffier du Conseil privé sur l'importance de mettre l'accent sur les priorités, de simplifier les processus internes, de renforcer la reddition de comptes tant à l'échelle organisationnelle qu'individuelle et de favoriser une culture inclusive fondée sur les valeurs. Le BCP a également intégré ces priorités dans le volet ministériel du programme de gestion du rendement des sous-ministres, des sous-ministres adjoints et des personnes rémunérées selon l'échelle salariale GX.
- Le ministère a continué d'appuyer la responsabilité du greffier de faire rapport sur l'état de la fonction publique.
- Le BCP a tiré parti des structures de gouvernance existantes pour faire progresser les priorités en matière de gestion et de renouvellement de la fonction publique à l'échelle de l'organisme.
- Le BCP a collaboré activement avec les cadres supérieurs, les réseaux d'employés, les communautés fonctionnelles et horizontales, les conseils fédéraux régionaux et d'autres intervenants en organisant 78 activités de sensibilisation et de mobilisation à l'appui des priorités de renouvellement. Plus de 75 000 personnes y ont participé. Cela a contribué à orienter et à renforcer les approches visant à permettre au BCP de réaliser ses priorités actuelles et futures en matière de renouvellement.
- Le ministère a collaboré avec d'autres ministères et communautés d'employés pour élaborer et faire progresser des plans d'action visant à donner suite à l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale ainsi qu'à la conversation renouvelée du greffier sur les valeurs et l'éthique.
- En collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada, le BCP a organisé, en juin 2025, la première Semaine de l'apprentissage sur l'intelligence artificielle destinée à l'ensemble de la fonction publique. Lors de cette première édition, 28 000 fonctionnaires ont suivi une formation sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle au sein du gouvernement. De plus, près de 60 000 fonctionnaires se sont inscrits à des cours en ligne à rythme libre et à des cours en ligne en direct.
- En 2025-2026, Impact Canada a continué de favoriser l'innovation et de renforcer les capacités dans l'ensemble de la fonction publique fédérale grâce à son programme de défis et de bourses. Les travaux se sont poursuivis dans le cadre de sept défis d'Impact Canada, en collaboration avec cinq ministères, notamment grâce au lancement de deux nouvelles initiatives visant à favoriser l'équité et des milieux de travail inclusifs, ainsi qu'à prévenir le harcèlement et la violence dans les secteurs sous réglementation fédérale. Au cours de l'exercice, trois défis ont été menés à bien et ont permis de trouver des solutions novatrices en matière de purification de l'eau lunaire, de prévention du diabète de type 2 et d'adoption et de mise à l'échelle de l'intelligence artificielle au sein du gouvernement. De plus, 15 ministères et organismes partenaires ont tiré parti du programme de bourses d'Impact Canada, notamment de l'expertise spécialisée de 31 boursiers dans les domaines de la science des données et du comportement, de l'évaluation rigoureuse et du renforcement des capacités organisationnelles.

- Les programmes de recherche appliquée en science du comportement et en science des données d'Impact Canada ont également orienté l'élaboration de politiques axées sur les résultats, la conception de programmes et les activités de communication liées aux grandes priorités fédérales. Des projets de recherche menés ont été établis en collaboration avec Ressources naturelles Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada sur les perceptions à l'égard des changements climatiques, l'adoption des thermopompes et l'étiquetage énergétique résidentiel. Un partenariat a également été mis en place avec Santé Canada afin d'évaluer les communications publiques sur les risques liés au tabac et au cannabis. La recherche a avancé sur la compréhension de l'unité nationale, de la cohésion sociale, de l'engagement démocratique et des répercussions des tensions géopolitiques grâce à l'Étude sur la confiance, l'information et l'écosystème numérique.
- Fort de ces réalisations, Impact Canada a jeté les bases de futurs partenariats pour 2026-2027 et les années suivantes. Les principales initiatives comprennent une collaboration avec le Centre canadien pour la cybersécurité afin d'examiner les vulnérabilités numériques et de cybersécurité et un partenariat avec le ministère de la Défense nationale visant à mener des évaluations des obstacles administratifs afin de réduire les lourdeurs associées aux processus d'approvisionnement essentiels.
- De plus, Impact Canada a établi un partenariat avec les Forces armées canadiennes pour étudier la confiance du public, les obstacles au recrutement et les facteurs ayant une incidence sur la confiance, dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste visant à appuyer les objectifs de recrutement, de maintien en poste et d'adhésion aux valeurs.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 5 : Aperçu des ressources requises pour servir le premier ministre et son Cabinet

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	176 170 981	127 431 131
Équivalents temps plein	760	705

L'onglet Finances de la page Infographie pour le BCP et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer l'intégration de l'ACS Plus dans son rôle de remise en question, le BCP a mené en mai 2025 un exercice d'« examen approfondi » de certains mémoires au Cabinet afin d'évaluer la qualité de l'ACS Plus qui y était appliquée et d'en cerner les lacunes. Les conclusions de cet exercice ont fait ressortir d'importantes lacunes susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'ACS Plus dans les propositions de politiques, notamment un manque de données désagrégées. Au cours de cette période, le BCP a également continué de collaborer avec Femmes et Égalité des genres Canada, le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour renforcer la mise en œuvre de l'ACS Plus.

Le BCP a annoncé en mai 2026 la nomination d'un nouveau champion de l'ACS Plus. Il prévoit également procéder à un examen approfondi du matériel de formation afin d'en assurer la pertinence et de maintenir une formation solide en ACS Plus à l'intention des analystes et des autres membres de son personnel.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2025-2026, le BCP a contribué à l'avancement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies grâce à sa Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027. Il a veillé à intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques dans ses activités de conseil et de coordination.

Objectif de développement durable (ODD) 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités

En avril 2026, 357 membres du personnel du BCP (environ du 29 %) avaient suivi une formation sur la réconciliation avec les Autochtones. Les cours suivants ont été les plus suivis par les membres du personnel : Réconcili-Action; Réflexion sur les biais culturels : perspectives autochtones; Survol de l'histoire des relations entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada; Les Inuits au Canada; et Prendre des mesures à l'égard de la réconciliation autochtone.

Le BCP demeure engagé à faire progresser la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. La haute direction continuera de promouvoir et d'encourager la participation de son personnel à des formations sur la réconciliation avec les Autochtones. En outre, l'organisme continue d'offrir des cours internes sur la réconciliation et de promouvoir les cours de l'École de la fonction publique du Canada portant sur ce sujet.

ODD 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission

Le BCP a formé tous les spécialistes de l'approvisionnement aux achats écologiques et a intégré une clause sur la durabilité dans tous les contrats de services dirigés afin d'appuyer la transition des pratiques d'approvisionnement du gouvernement du Canada vers une économie circulaire

carboneutre. De plus, des considérations de durabilité ont été intégrées aux instructions relatives à la soumission des offres pour l'exercice 2025-2026.

Le BCP avait également pour objectif que tous les nouveaux véhicules légers achetés pour son parc automobile soient des véhicules zéro émission (VZE) ou hybrides afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En 2025-2026, le BCP a maintenu un taux de conformité de 100 %, car aucun nouveau véhicule n'a été acheté.

ODD 13 : Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et à leurs impacts

Le 31 mars 2025, le Programme de recherche appliquée sur l'action pour le climat (PRAAC) a pris fin au terme de trois années et demie de collaboration entre le BCP, Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada (RNCan).

Tout au long de son existence, le PRAAC a contribué à renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes au sein du gouvernement, à accroître le recours à la science du comportement dans l'élaboration des politiques climatiques et à favoriser la collaboration horizontale entre les partenaires fédéraux. La recherche, les outils et les approches issus de la science du comportement élaborés dans le cadre du PRAAC continuent d'appuyer l'élaboration de politiques et de programmes liés aux changements climatiques, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière d'action climatique.

Dans la continuité du PRAAC, Impact Canada a continué de mettre la science du comportement au service des priorités climatiques et environnementales en 2025-2026 grâce à des collaborations avec l'Agence canadienne de l'eau, RNCan et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

De plus, 100 % des membres du personnel du BCP responsables de la gestion de la continuité des activités ont reçu une formation complète sur les répercussions des changements climatiques sur la gestion des urgences et la planification de la continuité des activités.

De plus amples renseignements sur l'apport du BCP au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans la stratégie ministérielle de développement durable et les rapports sur les progrès.

Intelligence artificielle

Les activités d'adoption de l'IA en 2025-2026 ont porté sur la préparation de l'infrastructure, la formation et le renforcement des compétences, ainsi que sur la réalisation de projets pilotes exploratoires. Le BCP a utilisé des outils d'IA approuvés par le gouvernement du Canada, notamment CanChat et des outils de traduction automatique (p. ex. GCTraduction), pour accélérer la rédaction de documents, les travaux de recherche, la production de résumés, la coordination et la veille médiatique. Cela a permis d'accroître l'efficacité et de libérer du temps afin que les membres du personnel puissent consacrer davantage d'efforts à l'élaboration de politiques, aux consultations et aux analyses stratégiques à valeur ajoutée.

Le BCP a travaillé avec des partenaires au déploiement pilote d'une solution d'IA souveraine conçue et hébergée pour l'usage du gouvernement. Ce projet pilote offre un accès contrôlé à certains groupes de clients afin d'explorer les gains de productivité possibles et de renforcer les pratiques de gestion des données et de l'information, qui sont essentielles à une utilisation efficace de l'IA.

Le BCP a encouragé l'utilisation sûre et efficace de l'IA au moyen de formations et de l'échange de pratiques exemplaires. Ces efforts ont contribué à renforcer l'état de préparation de l'organisation à tirer parti de l'IA. Le BCP a également renforcé la gouvernance des données en veillant à ce que des processus soient en place pour évaluer et gérer les risques associés à l'adoption de l'IA, notamment en matière de protection de la vie privée, de sécurité, de gestion de l'information et d'opérations.

Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle « Servir le premier ministre et son Cabinet » :

- Affaires internationales et sécurité nationale
- Affaires intergouvernementales
- Politiques sociales et économiques
- Résultats, livraison, impact et innovation
- Gouvernance législative et parlementaire
- Planification et opérations du Cabinet
- Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique
- Commissions d'enquête

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour « Servir le premier ministre et son Cabinet » se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

Services internes

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;

- services de communications;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes. Pour appuyer les priorités du BCP, les services internes de l'organisme ont poursuivi leurs efforts de modernisation afin de fournir des services plus efficaces et plus rapides.

Tout au long de l'exercice 2025-2026, le BCP a assuré une gestion responsable et stratégique des ressources financières, humaines et informationnelles, conformément aux priorités organisationnelles et a produit des résultats grâce à une gestion efficace des ressources et à une surveillance soutenue. Les principales initiatives en matière de services internes sont les suivantes :

- Favoriser la diversité de l'effectif en communiquant, chaque trimestre, à l'ensemble du personnel des données désagrégées sur l'équité en matière d'emploi et en fournissant à la haute direction des données adaptées à ses besoins afin d'appuyer les décisions d'embauche et d'accroître la représentation.
- Poursuivre l'expansion des communications sécurisées au pays et à l'étranger.
- Mettre en œuvre un logiciel de suivi de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) et de rédaction. Ce logiciel, qui devrait être entièrement déployé en 2026-2027, contribuera à la modernisation et à la simplification des processus administratifs. De plus, l'exactitude des données figurant dans les tableaux de bord de l'AIPRP, qui aident les secrétariats à surveiller et à respecter leurs échéances, a été améliorée. Le bureau de l'AIPRP a également été réorganisé afin d'améliorer l'efficacité des processus. De nouvelles équipes ont également été créées pour gérer l'attribution des tâches et la publication proactive.
- Le Plan sur l'accessibilité du BCP pour 2026-2028 s'appuie sur les progrès réalisés dans le cadre du premier Plan sur l'accessibilité (2023-2025), qui visait à améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu de travail. Les principales mesures comprennent la mise en œuvre du Passeport numérique pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada et l'adoption de pratiques exemplaires issues du Projet d'amélioration des mesures d'adaptation du gouvernement. Dans la mesure du possible, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, des améliorations ont été apportées aux bureaux du BCP pour améliorer l'accessibilité à l'environnement bâti.

- Dans le cadre du cycle de gestion du rendement 2024-2025, le BCP a évalué les ententes de gestion du rendement de tous les cadres supérieurs au printemps 2025 afin de souligner les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs généraux de représentation et d'inclusion de l'organisme.
- Les services internes du BCP ont appuyé la transition suivant l'élection générale de 2025 en fournissant un soutien opérationnel, en matière de gestion de l'information, de sécurité et d'administration à l'équipe de transition, au nouveau ministère et aux cabinets des premiers ministres sortant et entrant.

Répondre à l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion au BCP

- Les données sur l'équité en matière d'emploi en date de mars 2026 ont indiqué une représentation accrue parmi les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi depuis mars 2020 : la proportion d'Autochtones est passée de 2,7 % à 3,2 %, celle des personnes racisées de 16,5 % à 24,4 %, celle des femmes de 53,9 % à 57,2 % et celle des personnes en situation de handicap de 3,2 % à 9,1 %. Les données désagrégées révèlent une hausse de la représentation des employés noirs, qui est passée de 3,4 % (29 employés) en mars 2020 à 6,5 % (67 employés) en mars 2026.
- Par rapport aux plus récents repères de disponibilité au sein de la population active (DPA) publiés par le SCT le 27 mai 2025, les femmes et les peuples autochtones dépassent leurs repères respectifs. La représentation des personnes racisées demeure légèrement inférieure à leur repère de la DPA, soit 24,4 % par rapport à 25,3 %. La représentation des personnes en situation de handicap est également inférieure à son repère de la DPA, soit 9,1 % par rapport à 11,5 %. Ces écarts doivent être interprétés dans le contexte de la hausse des repères de disponibilité au sein de la population active, qui sont passés de 19,2 % à 25,3 % pour les personnes racisées et de 8,8 % à 11,5 % pour les personnes en situation de handicap.
- Toutefois, la représentation dans le groupe de la direction (EX) s'est améliorée pour les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi entre mars 2020 et mars 2026. L'amélioration la plus marquée a été observée chez les personnes racisées, dont la représentation est passée de 9,3 % à 29,4 % (30 cadres).
- Le Secrétariat de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'anti-racisme (IDEA) des organismes centraux a lancé le Programme de parrainage des organismes centraux au printemps 2026 afin de favoriser le perfectionnement professionnel des membres du personnel issus des groupes visés par l'équité en matière d'emploi et des groupes en quête d'équité.
- Le BCP appuie les réseaux d'équité en matière d'emploi, dirigés par des membres du personnel, afin d'assurer des consultations véritables et de faire progresser l'Appel à l'action. À l'heure actuelle, les réseaux d'équité en matière d'emploi du BCP comprennent le Réseau des employés autochtones, le Réseau des personnes en situation de handicap, le Réseau des voix et ressources des Noirs et le Réseau des employées et employés racisés.

Le tableau 6 présente les cibles du BCP en matière de diversité et d'inclusion, les échéances établies pour leur atteinte et les résultats obtenus

Tableau 6 : L'effectif du BCP est représentatif de la population canadienne

Indicateur	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Taux de représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (personnes racisées, Autochtones, femmes et personnes en situation de handicap) dans la classification (EX) du BCP	Égale ou supérieure au plus récent repère de disponibilité au sein de la population active ou supérieure à celle de l'année précédente si ce repère n'est pas atteint	Mars 2026	2025–2026 : Femmes : • Représentation : 57,2 % • Disponibilité de la main-d'œuvre : 52,3 % Minorités visibles : • Représentation : 24,4 % • Disponibilité de la main-d'œuvre : 25,3 % Autochtones : • Représentation : 3,2 % • Disponibilité de la main-d'œuvre : 3,0 % Personnes en situation de handicap : • Représentation : 9,1 % • Disponibilité de la main-d'œuvre : 11,5 %

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 7 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 7 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	102 030 532	118 131 726
Équivalents temps plein	576	526

L'onglet Finances de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC.

Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, le BCP a procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC. Dans le cadre de ce processus, le BCP a relevé des possibilités de renforcer davantage ses solides fondements organisationnels en améliorant ses pratiques de gestion, notamment par la bonification du programme de gestion du rendement afin de renforcer la surveillance et d'accroître l'uniformité, ainsi que par le renouvellement des programmes d'apprentissage et de perfectionnement visant à clarifier les exigences en matière de formation obligatoire pour l'ensemble du personnel.

De plus, afin de respecter les obligations prévues par la Politique sur la sécurité du gouvernement et les instruments connexes du SCT, le BCP a établi un processus de suivi spécial pour surveiller la conformité. La sensibilisation à la sécurité a été renforcée en 2025-2026 et la Direction de la sécurité des opérations a été transférée à la Direction générale des services ministériels afin de renforcer la coordination de sécurité des technologies de l'information et de sécurité des installations.

Par ailleurs, afin de lutter contre l'évolution constante des cybermenaces et des menaces physiques sophistiquées, notamment l'ingérence étrangère et les risques internes, le BCP met en œuvre une approche de sécurité à plusieurs niveaux, appuyée par une évaluation régulière des risques et des partenariats fédéraux stratégiques. Les investissements continus dans les technologies de gestion de l'information, la formation normalisée et le Plan de sécurité ministériel de 2025-2028 contribueront à renforcer la résilience organisationnelle proactive en matière de sécurité physique, numérique et du personnel.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 8, le BCP a attribué 24,10 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

Tableau 8 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones

Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A)	8 134 797,50 $
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	33 758 688,52 $
Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C)	0,00 $
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B – C) × 100]	24,10 %

Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Remarques Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit : • une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal; • une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada; • une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne. Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.	

Dans son plan ministériel 2026-2027, le BCP prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il aurait attribué 7 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Cette estimation était fondée sur les résultats des exercices précédents et sur l'engagement ferme du BCP à respecter l'objectif de 5 % et à le dépasser. Les résultats du BCP pour l'exercice 2025-2026 ont dépassé cet objectif, notamment en raison du renouvellement de plusieurs contrats pluriannuels de services de technologie de l'information, de contrats visant l'acquisition d'équipement de technologie de l'information et de contrats avec tous les membres du Conseil consultatif autochtone du BGP.

Le BCP continuera de recourir aux marchés réservés volontaires en invitant les entreprises autochtones à participer à ses appels d'offres et à ses activités d'approvisionnement afin de contribuer davantage à l'atteinte de cette priorité gouvernementale.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 9 montre l'argent que le BCP a dépensé au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Tableau 9 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses 2025-2026	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025-2026	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Servir le premier ministre et son Cabinet	176 170 981	182 277 667	• 2023–2024 : 121 482 862 • 2024–2025 : 138 737 441 • 2025-2026 : 127 431 131
Services internes	102 030 532	112 450 997	• 2023–2024 : 122 489 267 • 2024–2025 : 113 006 748 • 2025–2026 : 118 131 726
Total	**278 201 513**	**294 728 664**	• 2023–2024 : 243 972 129 • 2024–2025 : 251 744 189 • 2025–2026 : 245 562 857

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses du BCP au titre de sa responsabilité essentielle ont augmenté de 17,3 millions de dollars (14 %) entre 2023-2024 et 2024-2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses liées à l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux. Cette augmentation a toutefois été partiellement atténuée par les réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2023 ainsi que par les paiements rétroactifs versés aux membres du personnel en 2023-2024 à la suite des augmentations salariales.

Les dépenses ont diminué de 11,3 millions de dollars (8 %) de 2024-2025 à 2025-2026, principalement en raison de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques fédéraux en 2024-2025. Cette diminution a toutefois été partiellement atténuée par l'augmentation des dépenses liées à la création du Bureau des grands projets et aux programmes de publicité du gouvernement en 2025-2026.

Les dépenses réelles du BCP au titre de sa responsabilité essentielle en 2025-2026 étaient inférieures de 48,7 millions de dollars (28 %) aux prévisions du Budget principal des dépenses de 2025-2026. Cet écart s'explique principalement par une demande de services de sécurité moins élevée que prévu dans le cadre du Programme de sécurité des candidats de la 45e élection générale. Cette diminution a toutefois été partiellement atténuée par l'augmentation des

dépenses liées à la création du Bureau des grands projets et aux programmes de publicité du gouvernement en 2025-2026.

Services internes

Les dépenses réelles du BCP au titre des services internes ont diminué de 9,5 millions de dollars (8 %) entre 2023-2024 et 2024-2025. Cette diminution est attribuable à l'achèvement des travaux du rapporteur spécial indépendant en 2023-2024 ainsi qu'aux paiements rétroactifs versés aux membres du personnel en 2023-2024 en raison des augmentations salariales. Cette diminution a été partiellement atténuée par l'augmentation des dépenses consacrées aux activités de construction en 2024-2025 afin d'améliorer la posture de sécurité physique et de sécurité des technologies de l'information (TI) du BCP.

Les dépenses ont augmenté de 5,1 millions de dollars (5 %) de 2024-2025 à 2025-2026. Cette augmentation est principalement attribuable aux coûts liés à la transition associée à la 45e élection générale et à l'examen exhaustif des dépenses annoncé dans le budget de 2025.

Les dépenses réelles du BCP au titre de ses services internes en 2025-2026 ont augmenté de 16,1 millions de dollars (16 %) par rapport au Budget principal des dépenses de 2025-2026, ce qui est également principalement attribuable aux coûts liés à la transition associée à la 45e élection générale et à l'examen exhaustif des dépenses annoncé dans le budget de 2025.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 10 présente les dépenses prévues du BCP au cours des trois prochains exercices relativement à sa responsabilité essentielle et à ses services internes.

Tableau 10 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028	Dépenses prévues 2028-2029
Servir le premier ministre et son Cabinet	151 752 321	148 452 105	143 575 994
Total partiel	**151 752 321**	**148 452 105**	**143 575 994**
Services internes	100 512 972	98 735 797	96 171 376
Total	**252 265 293**	**247 187 902**	**239 747 370**

Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

Les dépenses liées à la responsabilité essentielle devraient diminuer de 3,3 millions de dollars (2 %) de 2026-2027 à 2027-2028. Cette diminution est principalement attribuable à l'élimination progressive des activités de construction visant à améliorer la posture de sécurité du BCP, car la majorité des dépenses devraient être engagées en 2026-2027, ainsi qu'aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025 (examen exhaustif des dépenses). La diminution devrait être partiellement atténuée par l'augmentation des dépenses liées au Bureau des grands projets.

De 2027-2028 à 2028-2029, les dépenses devraient encore diminuer de 4,9 millions de dollars (3 %), principalement en raison des réductions annoncées dans le budget de 2025, qui devraient être partiellement atténuées par une nouvelle hausse des dépenses liées au Bureau des grands projets.

Services internes

Les dépenses liées aux services internes devraient diminuer de 1,8 million de dollars (2 %) en 2027-2028 et de 2,6 millions de dollars (3 %) en 2028-2029, principalement en raison des compressions budgétaires annoncées dans le budget de 2025.

L'onglet Finances de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

Dépenses budgétaires brutes réelles

Le tableau 11 fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes pour 2025-2026.

Tableau 11 : Sommaire des dépenses budgétaires brutes réelles (en dollars)

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses brutes réelles 2025-2026	Revenus réels affectés aux dépenses 2025-2026	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2025-2026
Servir le premier ministre et son Cabinet	128 299 481	(868 350)	127 431 131
Total partiel	**128 299 481**	**(868 350)**	**127 431 131**
Services internes	125 628 229	(7 496 503)	118 131 726
Total	**253 927 710**	**(8 364 853)**	**245 562 857**

Analyse du sommaire des dépenses budgétaires brutes réelles

Les recettes déclarées comprennent les revenus tirés de la prestation de la formation en analyse du renseignement ainsi que ceux visés à l'alinéa 29.1(2)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, notamment la prestation de services de soutien internes, dont la gestion financière, les ressources humaines, les services de technologie de l'information et l'initiative de communications sécurisées pour les dirigeants nationaux.

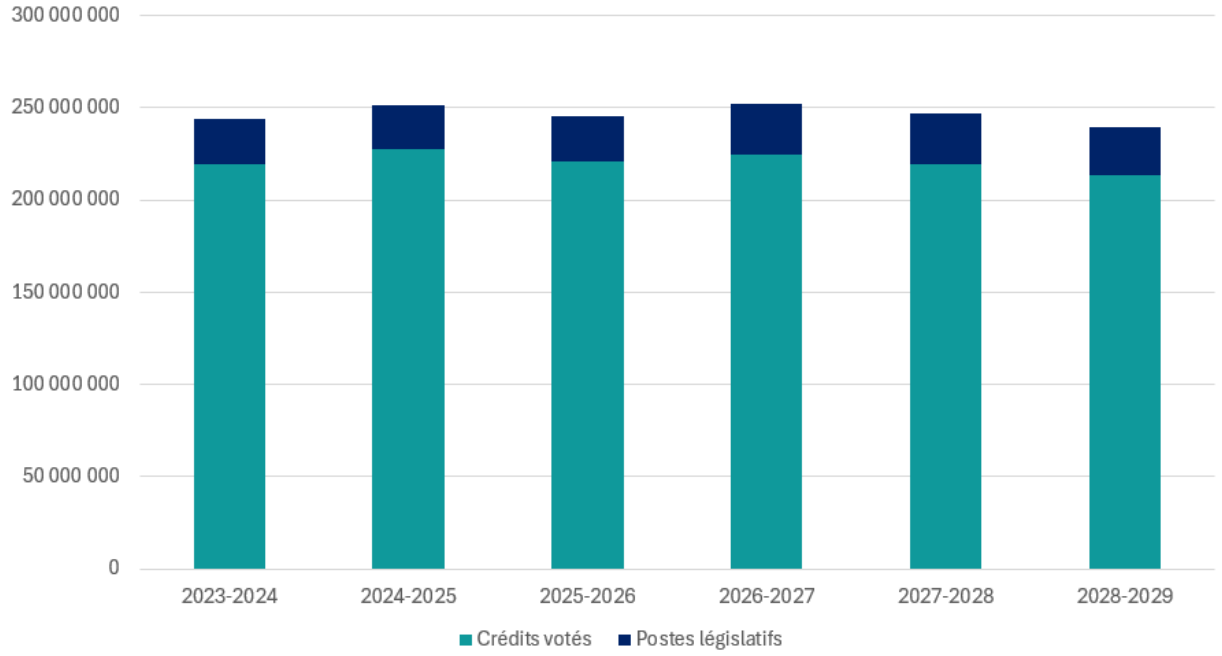
L'onglet Finances de la page Infographie pour le BCP dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements sur la façon dont les dépenses du BCP s'inscrivent dans les dépenses et les activités du gouvernement du Canada.

Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour ses responsabilités essentielles et ses services internes.

Le graphique 1 résume le financement approuvé, voté et législatif, du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices



Version textuelle du graphique 1

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2023-2024	24 602 914 $	219 369 215 $	243 972 29 $
2024-2025	24 501 784 $	227 242 405 $	251 744 189 $
2025-2026	24 723 031 $	220 839 826 $	245 562 857 $
2026-2027	27 915 487 $	224 349 806 $	252 265 293 $
2027-2028	27 425 918 $	219 761 984 $	247 187 902 $
2028-2029	26 142 198 $	213 605 172 $	239 747 370 $

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Le graphique sur les tendances du financement ministériel présente les dépenses prévues (votées et législatives) sur une période de six ans, de 2023-2024 à 2028-2029. Les dépenses indiquées pour les exercices 2023-2024 et 2025-2026 correspondent aux dépenses réelles figurant dans les

Comptes publics, tandis que celles de 2026-2027 à 2028-2029 correspondent aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

Les dépenses ont augmenté de 7,8 millions de dollars (3 %) en 2024-2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépenses consacrées à l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques fédéraux ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité physique et de la sécurité des technologies de l'information du BCP. Cette augmentation a toutefois été légèrement atténuée par la baisse des dépenses découlant des paiements rétroactifs versés aux employés en 2023-2024 en raison des augmentations salariales, de l'achèvement des travaux du rapporteur spécial indépendant en 2023-2024 et des réductions supplémentaires de dépenses annoncées dans le budget de 2023.

Les dépenses ont diminué de 6,2 millions de dollars (2 %) en 2025-2026. Cette diminution est principalement attribuable à la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques fédéraux. Cette diminution a été partiellement atténuée par l'augmentation des dépenses liées à l'établissement du Bureau des grands projets et aux programmes de publicité du gouvernement en 2025-2026, ainsi que par les coûts liés à la transition associée à la 45e élection générale et à l'examen exhaustif des dépenses annoncé dans le budget de 2025.

Les dépenses prévues en 2026-2027 sont supérieures à celles de 2025-2026 de 6,7 millions de dollars (3 %), principalement en raison de l'augmentation des dépenses prévues pour le Bureau des grands projets et des activités de construction visant à améliorer la posture de sécurité du BCP. Cette augmentation est toutefois partiellement atténuée par les réductions supplémentaires de dépenses annoncées dans le budget de 2025, la fin des activités liées à la transition associée à la 45e élection générale en 2025-2026 et la baisse des dépenses prévues pour les programmes de publicité du gouvernement.

Les dépenses devraient diminuer de 5,1 millions de dollars (2 %) en 2027-2028. Cette diminution est principalement attribuable à l'élimination progressive des activités de construction visant à améliorer la posture de sécurité du BCP, car la majorité des dépenses devraient être effectuées en 2026-2027, ainsi qu'aux réductions de dépenses graduelles annoncées dans le budget de 2025. La diminution devrait être partiellement atténuée par l'augmentation des dépenses liées au Bureau des grands projets en 2027-2028.

En 2028-2029, les dépenses devraient encore diminuer de 7,4 millions de dollars (3 %), principalement en raison des réductions annoncées dans le budget de 2025, qui devraient être partiellement atténuées par une hausse des dépenses liées au Bureau des grands projets en 2028-2029.

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du BCP.

Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers (non audités) du BCP pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 12 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 12 : État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats prévus 2025-2026	Différence (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	283 409 812	319 009 153	(35 599 341)
Total des revenus	8 580 525	7 924 161	656 364
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	274 829 287	311 084 992	(36 255 705)

Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026

Les résultats réels du ministère ont été inférieurs aux résultats prévus pour l'exercice financier 2025-2026 de 36 255 705 $ en raison d'une demande moins élevée que prévu pour les services de sécurité dans le cadre du Programme de sécurité des candidats pour la 45e élection générale. Cette diminution a été partiellement compensée par les dépenses reliées à la création du Bureau des grands projets ainsi qu'aux programmes de publicité gouvernementale en 2025-2026.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 du BCP.

Le tableau 13 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 13 : État condensé des résultats (non audité) pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des charges	283 409 812	301 097 715	(17 687 903)
Total des revenus	8 580 525	8 308 431	272 094
Coût de fonctionnement net avant le	274 829 287	292 789 284	(17 959 997)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
financement public et les transferts			

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026

Le coût réel de fonctionnement net des activités du ministère avant le financement du gouvernement et les transferts pour 2025-2026 a diminué de 17 959 997 $ principalement en raison de la conclusion de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux fédéraux et les institutions démocratiques en 2024-2025.

Cette diminution a été partiellement compensée par les dépenses liées à la création du Bureau des grands projets, aux programmes de publicité gouvernementales de 2025-2026, ainsi qu'aux coûts liés à la transition associés à la 45e élection générale et à l'annonce de l'examen exhaustif des dépenses dans le Budget 2025.

Le tableau 14 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Tableau 14 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Exercice en cours (2025-2026)	Exercice précédent (2024-2025)	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des passifs nets	51 487 259	54 620 646	(3 133 387)
Total des actifs financiers nets	35 646 190	36 320 258	(674 068)
Dette nette du ministère	15 841 069	18 300 388	(2 459 319)
Total des actifs non financiers	25 457 820	26 298 876	(841 056)
Situation financière nette du ministère	9 616 751	7 998 488	1 618 263

Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice

Pour l'exercice 2025-2026, le passif net du ministère a diminué de 3 133 387 $. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des ETP en 2025-2026, ce qui a contribué à une baisse des indemnités de vacances, des congés compensatoires ainsi qu'aux avantages sociaux futurs enregistrés. Le total des actifs financiers et non financiers nets pour l'exercice 2025-2026

s'élevait à 61 104 010 $, ce qui représente une diminution de 1 515 124 $ par rapport à 2024-2025. Cette variation est attribuable à une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et à une différence temporelle dans le traitement des montants dus au Trésor.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 15 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du BCP pour les trois exercices précédents.

Tableau 15 : Ressources humaines réelles pour la responsabilité essentielle et les services internes au cours des trois exercices précédents

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels en 2023-2024	Équivalents temps plein réels en 2024-2025	Équivalents temps plein réels en 2025-2026
Servir le premier ministre et son Cabinet	682	748	705
Total partiel	**682**	**748**	**705**
Services internes	664	585	526
Total	**1346**	**1333**	**1231**

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Responsabilité essentielle

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein (ETP) au titre de la responsabilité essentielle de 2023-2024 à 2025-2026 est attribuable à la création du Bureau des grands projets et aux travaux liés à la lutte du Canada contre le fentanyl en 2025-2026.

Services internes

La diminution du nombre d'ETP au titre des services internes de 2023-2024 à 2025-2026 est attribuable aux périodes électorales et de transition liées à la 45e élection générale fédérale d'avril 2025, ainsi qu'aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2023.

Le tableau 16 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes du BCP au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Tableau 16 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes pour les trois prochains exercices

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus en 2028-2029
Servir le premier ministre et son Cabinet	724	666	657
Total partiel	**724**	**666**	**657**
Services internes	522	492	488
Total	**1246**	**1158**	**1145**

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Responsabilité essentielle

La diminution des ETP prévue de 2026-2027 à 2028-2029 au titre de la responsabilité essentielle est principalement attribuable aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025.

Services internes

La diminution des ETP prévue au titre des services internes de 2026-2027 à 2028-2029 est principalement attribuable aux réductions de dépenses annoncées dans le budget de 2025.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du BCP :

- Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois

aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'analyse comparative entre les sexes plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministres de tutelle :

- Le très honorable Mark Carney, premier ministre du Canada
- L'honorable Dominic LeBlanc, Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne
- L'honorable Steven MacKinnon, ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes

Administrateur général :

Michael Sabia, Greffier du Conseil privé et secrétaire au Cabinet

Portefeuille ministériel :

Bureau du Conseil privé

Instrument habilitant :

Décret C.P. 1940-1121

Année de constitution ou de création :

1867

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, bureau 1000
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0A3

Numéro de téléphone :

613-957-5153 (9 h – 17 h, HE)

Adresse courriel :

info@pco-bcp.gc.ca

Sites Web :

- Bureau du Conseil privé

- Greffier du Conseil privé
- Compte X (Twitter) : Greffier du Conseil privé

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2025.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.